

GUIDE DU RECRUTEMENT DANS L'ED SIS D'UN(E) DOCTORANT(E) **DONT NANTES UNIVERSITE EST EMPLOYEUR**

1. INTRODUCTION

L'ED SIS ne se prononce pas sur le fond scientifique des projets de doctorat ni sur le choix des projets de doctorat mais uniquement sur la **procédure de sélection et de recrutement des doctorants**. La politique scientifique de sélection des sujets est du ressort des unités et/ou des financeurs (établissements accrédités, organismes de recherche, collectivités territoriales, appels à projets nationaux ou internationaux ...). Nantes Université et l'ED SIS souhaitent que la procédure de recrutement suivie garantisse la qualité et l'équité du recrutement des doctorants, grâce à une procédure de sélection de candidats claire et publique (politique OTM-R : Recrutement Ouvert, Transparent et au Mérite).

2. PROPOSITION D'UN PROJET DE DOCTORAT À L'ED SIS

a. Dépôt d'un sujet de thèse

Le sujet de thèse est rédigé par la direction de la thèse (responsabilité de la direction de thèse et/ou du responsable scientifique du projet finançant la thèse). Les propositions de projets doctoraux **sont à déposer par le porteur du projet sur la plateforme Amethis** : <https://amethis.doctorat.org/>

Chaque offre devra comporter *a minima* le logo de l'établissement et donner le lien vers cette procédure.

Deux campagnes sont ouvertes sur Amethis :

- la campagne **Contrat Doctoral Etablissement (CDE) Nantes Université** (calendrier 2025 en Annexe 1) (financement sur dotation état, dit « MESRI »).
- la campagne dite « **au fil de l'eau** » (financements sur appel à projets type ANR, Europe, Région ... **pour lesquels Nantes Université sera l'employeur du doctorant**).

La publication de l'offre de thèse doit être réalisée au moins 30 jours avant la sélection des candidats, en version française et anglaise.

b. Validation des projets doctoraux

Les validations de l'unité de recherche et de l'ED SIS sont des conditions préalables à la diffusion de l'offre déposée sur Amethis.

Pour être validée par l'ED SIS, l'offre de thèse doit comporter des informations précises sur :

- Un financement de thèse obligatoire, en précisant s'il est acquis ou en attente. Celui-ci doit assurer au doctorant le niveau de ressources minimal précisé à l'article 7 du RI de l'ED SIS.
- Le respect des règles de l'encadrement doctoral de l'ED SIS (article 11 du RI), en particulier le porteur doit :

- détenir une HDR (ou équivalent, ou dérogation accordée par l'établissement)
- appartenir à une structure de recherche évaluée par l'HCERES rattachée à l'ED SIS.
- respecter les limites d'encadrements de doctorantes et doctorants.

Chaque sujet de thèse doit être affiché dans une spécialité de recherche portée par l'ED SIS (liste disponible sur le site de l'ED SIS). Ce sera la spécialité d'inscription du /de la doctorant(e).

Chaque projet se voit affecter une URL propre. Les projets ne sont pas basculés pour publicité vers d'autres sites ex : EURAXESS, ABG, Redoc SPI, etc. (En cours de développement sur Amethis). **Il appartient donc aux porteurs du projet d'en faire une large publicité** en indiquant à chaque fois un lien vers l'URL de candidature sur Amethis.

3. MODE DE RECRUTEMENT DES DOCTORANTS

a. Dossier de candidature et sélection des candidats auditionnés

Le **dossier de candidature** devra comporter un **CV, une lettre de motivation, les notes obtenues en Master ou équivalent**. Les coordonnées de personnes de référence pourront figurer sur le CV ou une lettre de recommandation pourra être jointe au dossier.

Les **critères** évalués pour la sélection des candidats auditionnés sont :

- les résultats académiques
- les motivations du candidat
- l'adéquation au profil recherché pour le projet de doctorat.

Sur la base de l'examen des candidatures reçues, **le/la porteur de projet indique si le dossier est rejeté ou retenu pour une audition**.

Dans le cadre du concours CDE, il est recommandé d'auditionner 2 candidats, 3 candidats à titre exceptionnel. Lors qu'un seul dossier répond aux trois critères ci-dessus, l'audition d'un seul candidat est possible.

Pour la campagne au fil de l'eau, le nombre de candidats auditionnés est libre.

La convocation à l'audition par le porteur du projet de doctorat doit intervenir au moins 7 jours avant l'audition. Elle doit préciser aux candidat(e)s les modalités de l'entretien.

b. Audition des candidats

Les entretiens de recrutement sont organisés par la direction de l'unité de recherche (campagne CDE) ou l'équipe encadrante (campagne au fil de l'eau) : planning des auditions, convocation du jury et des candidats, lien de visioconférence, partage des dossiers de candidature et sujets de thèse...

Les auditions peuvent avoir lieu par visioconférence ou en présentiel et se faire en français ou en anglais.

La composition du jury dépend de la campagne :

- **campagne CDE** : le jury est composé d'un à deux membres du conseil de l'Ecole doctorale SIS et d'un représentant de la direction de l'unité de recherche non membre de l'encadrement.

Les encadrants du projet de doctorat peuvent également être présents pour l'audition des candidats qu'ils présentent.

- **campagne au fil de l'eau** : le jury est composé *a minima* de l'équipe encadrante et d'un représentant de la direction de l'unité de recherche, et si possible d'un représentant de l'ED SIS.

Déroulement de l'audition :

La durée des auditions est de **30 minutes par candidat(e)**, réparties en :

- **10 à 15 minutes de présentation** (parcours du candidat, présentation et projection dans le projet de doctorat, projet professionnel) avec possibilité d'utiliser un support sous forme de diaporama,
- **10 à 15 minutes d'entretien** avec les membres du jury.

Les **critères évalués** à l'audition sont principalement :

Le niveau scientifique et académique, l'adéquation au profil, l'appropriation du sujet, la capacité d'intégration dans l'équipe d'accueil, la motivation pour la recherche / la projection dans un doctorat et le projet professionnel ainsi que l'expression orale

c. Résultat des auditions et classement des candidats

Une **grille d'évaluation** comportant les résultats des auditions et le classement des candidatures (annexe 2) est remplie pour chaque projet doctoral.

Pour le concours CDE, cette grille est transmise par le représentant de l'unité de recherche à l'ED SIS pour validation par son Conseil. Elle est ensuite transmise par l'ED au Service de la Recherche et des Études Doctorales (SRED) pour validation par l'établissement.

Pour la campagne au fil de l'eau, la grille d'évaluation est déposée sur Amethis pour validation par l'ED.

d. Information aux candidat(e)s

Concours CDE

- La direction de l'ED SIS informe les candidates et candidats des résultats des auditions.
- Les candidates et candidats classés en 1er ont 7 jours maximum à compter de l'envoi du mail pour accepter ou refuser l'offre de projet doctoral. Passé ce délai et sans réponse de leur part ou en cas de refus, l'ED informera la candidate ou le candidat classé suivant (le même délai de réflexion lui sera donné avant de passer à la personne suivante jusqu'à épuisement des candidatures retenues et classées)
- Si le candidat ou la candidate accepte le poste, un email détaillant la procédure d'inscription lui est envoyé.
- En cas de projet doctoral non pourvu, si l'Unité de Recherche n'a pas de projet en liste complémentaire, en accord avec l'établissement financeur, une nouvelle campagne de recrutement, sur le même projet ou un nouveau projet (à la discrétion du laboratoire), peut être ouverte.

Campagne au fil de l'eau

- La direction de thèse informe les candidates et candidats des résultats des auditions.
- Les candidates et candidats classés en 1er ont 7 jours maximum à compter de l'envoi du mail pour accepter ou refuser l'offre de projet doctoral. En cas de refus ou passé ce délai et sans réponse de leur part, la direction de thèse informera la candidate ou le candidat classé suivant (le même délai de réflexion lui sera donné avant de passer à la personne suivante jusqu'à épuisement des candidatures retenues et classées)

Annexe 1 : Calendrier concours CDE 2025

| | |
|---|-------------------|
| date limite de dépôt des sujets | 28 mars 25 |
| date limite d'envoi à l'ED des sujets retenus par les Unités de Recherche | 11 avril 25 |
| Date limite de candidature | 28 avril 25 |
| date limite de sélection des candidates et candidats pour les auditions | 7 mai 25 |
| Auditions 1 ^{ère} campagne | 15-23 mai 25 |
| Envoi des résultats à l'ED | 26 mai 25 |
| Conseil de l'ED | 27 mai 25 |
| Auditions 2 ^{nde} campagne (si nécessaire) | Avant fin juin 25 |

Annexe 2 – Grille d'évaluation / rapport d'auditions

FICHE DE SUIVI AUDITIONS CONTRATS DOCTORAUX 2025 – Nantes Université

A remonter à l'école doctorale à l'issue des entretiens

Critères de recrutement

- Critère 1 : Niveau scientifique / académique
- Critère 2 : Adéquation au profil
- Critère 3 : Appropriation du sujet
- Critère 4 : Motivation pour la recherche / projection dans un doctorat
- Critère 5 : Capacité d'intégration / de communication

Unité de recherche :

Projet doctoral (sujet) :

Financement(s) :

Candidats auditionnés* :

*Compléter pour chaque critère et l'avis global : **Excellent A+, Très bon A, Bon B, Moyen C, Insuffisant D**

| Prénom | NOM | Adresse courriel | Critère 1 | Critère 2 | Critère 3 | Critère 4 | Critère 5 | Avis global |
|--------|-----|------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------|
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

Classement par ordre de mérite

| Rang | Prénom NOM | Appréciation à communiquer par mail aux candidats par l'Ecole doctorales : points forts/points faibles (deux à trois phrases) |
|------|------------|---|
| 1 | | |

| | | |
|---|--|--|
| 2 | | |
| 3 | | |
| 4 | | |

Non classés

| Prénom NOM | Appréciation à communiquer par mail aux candidats par l'Ecole doctorales : points forts/points faibles (deux à trois phrases) |
|------------|---|
| | |
| | |
| | |
| | |

Fait à Nantes, le

Les membres du jury :

| Prénom NOM et signature | Prénom NOM et signature | Prénom NOM et signature |
|-------------------------|-------------------------|-------------------------|
| | | |

Fait à Nantes, le

La direction de l'ED